



CONSEILLÈRE OU CONSEILLER D'ORIENTATION
35 HEURES PAR SEMAINE, TEMPS PLEIN, RÉGULIER
CENTRE STE-THERESA
BLANC-SABLON, QUÉBEC

Voici une occasion unique de travailler dans un environnement collaboratif et diversifié avec d'excellentes ressources pédagogiques et de petites classes, qui sont parfois à niveaux multiples. Nos communautés chaleureuses et amicales vous permettront d'avoir un rythme de vie serein et ainsi bénéficier d'un équilibre entre la vie personnelle et professionnelle.

Nous offrons d'excellentes possibilités d'emploi en enseignement et dans d'autres domaines spécialisés. De plus, nous recherchons des personnes qui souhaitent faire progresser l'éducation de nos élèves.

Nous croyons que l'éducation est la clé du succès. Celle-ci améliorera la vie de nos enfants et nos communautés. Le Centre de services scolaire du Littoral offre des services d'éducation préscolaire, primaire et secondaire ainsi que de la formation générale aux adultes, en français et en anglais.

Nous avons sept (7) villages anglophones et trois (3) villages francophones, s'échelonnant de Kegaska à Blanc-Sablon, incluant Port-Menier (Île-d'Anticosti), sur une surface totale de 460 kilomètres, dont la population respective varie entre 100 et 1 200 habitants.

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller d'orientation comporte plus spécifiquement des fonctions d'aide, de conseil, d'accompagnement et d'évaluation du fonctionnement psychologique, des ressources personnelles et des conditions du milieu auprès des élèves jeunes et adultes. Elle ou il intervient dans le but de développer et maintenir des stratégies actives d'adaptation afin de leur permettre des choix personnels et professionnels adaptés à leurs caractéristiques individuelles et à leur environnement, tout au long de leur parcours scolaire.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La conseillère ou le conseiller d'orientation participe à l'élaboration et la mise en œuvre du service d'orientation scolaire et professionnelle tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la commission scolaire.

Elle ou il évalue les élèves, lors de rencontres individuelles ou de groupe, quant à leurs intérêts, aptitudes, capacités, personnalité, expériences professionnelles et besoins personnels en utilisant des méthodes appropriées telles que les tests psychométriques, les observations directes et les informations fournies par les enseignantes et enseignants et les autres intervenantes et intervenants scolaires et, le cas échéant, par les parents.

Elle ou il évalue individuellement, dans le cadre de la détermination d'un plan d'intervention, le retard mental, le fonctionnement psychologique, les ressources personnelles et les conditions du milieu des élèves, notamment de l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation et de l'élève atteint d'un trouble mental ou neuropsychologique attesté par un diagnostic ou une évaluation effectuée par une ressource professionnelle habilitée à le faire.

Elle ou il, par des entrevues d'aide individuelle ou de groupe (counselling), amène l'élève à se questionner et à se bâtir une image globale de lui-même, à explorer et clarifier sa situation et établir des objectifs personnels et professionnels, à saisir la signification des renseignements reçus, comprendre, assumer et surmonter ses problèmes personnels et sociaux.

Elle ou il supporte les élèves dans la recherche de moyens visant à leur permettre de surmonter les difficultés inhérentes à la réalisation de leur projet de formation ainsi qu'à leur insertion sociale et professionnelle.

Elle ou il informe et conseille les parents sur les moyens à prendre en vue d'accompagner l'élève dans sa démarche de définition et réalisation de son projet de formation et d'orientation.

Elle ou il contribue au dépistage et à la reconnaissance des élèves vivant des difficultés, et ce, dans une optique de prévention et d'intervention; elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, son plan d'action; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il agit comme personne-ressource pour l'approche orientante. Elle ou il conseille les intervenantes et intervenants scolaires, leur fournit de la documentation, propose des activités permettant de les aider à identifier les variables qui contribuent au cheminement personnel, scolaire et professionnel de l'élève.

Elle ou il planifie, organise et anime des activités d'information scolaire et professionnelle afin de présenter les exigences des programmes de formation, la nature des professions, la situation et l'évolution du marché du travail; elle ou il coordonne et assume les activités du centre de documentation propre à sa spécialité, s'assure de l'achat et de la mise à jour de la documentation spécialisée et offre un soutien à son utilisation par les élèves et le personnel concerné.

Elle ou il établit et maintient des relations de collaboration avec des représentantes et représentants du marché du travail et des autres organismes pouvant être impliqués dans l'orientation scolaire et professionnelle des élèves.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de

suivi de ses interventions.

Elle ou il collabore avec les professionnels internes et externes des services éducatifs et les équipes-écoles.

EXIGENCES

- être titulaire d'un diplôme orientation et être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec;
- langues de travail : français et anglais;
- être disponible à voyager sur le territoire de la Basse-Côte-Nord.

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- un salaire annuel selon la convention collective entre 55 282 \$ à 97 963 \$ par année;
- une prime d'isolement entre \$10 066 et 16 102 \$;
- le remboursement de votre déménagement;
- un logement à bas prix (meublé, chauffé, éclairé);
- Remboursement des frais professionnels;
- trois sorties annuelles de votre lieu d'affectation à votre point de départ, pour vous et vos personnes à charge.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

DATE LIMITE POUR POSTULER

Jusqu'à comblement du poste.

Faire parvenir votre candidature au Service des ressources humaines à l'adresse courriel suivante : recrutement@cssdulittoral.gouv.qc.ca.

Le Centre de services scolaire du Littoral applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes avec un handicap à présenter leur candidature.